

## 2 Politique

### Célébration du 59e anniversaire de l'indépendance du Gabon, samedi prochain

## Plusieurs temps forts !

J.O.

Libreville/Gabon

**Comme il est désormais de tradition, les festivités vont s'articuler autour du dépôt de gerbe de fleurs, la remise des décorations, le discours à la nation du président de la République, Ali Bongo Ondimba, et la parade militaire sur le Boulevard-du-bord-de-mer.**

À partir de vendredi 16 août 2019, le Gabon va vivre, jusqu'au 17 août, au rythme de la célébration des 59 ans de son accession à la souveraineté internationale. Déjà, en circulant dans les grandes artères de la capitale gabonaise, on peut observer le pavoisement qui annonce cet événement historique qui sera commémoré sur toute l'étendue du territoire national, et dans les

missions diplomatiques du Gabon à travers le monde. À Libreville, plusieurs temps forts sont prévus dans le programme concocté par le secrétariat permanent de la Commission nationale des Fêtes de l'Indépendance. Entre autres, le dépôt de gerbe de fleurs, la remise des décorations, le traditionnel discours à la nation du président de la République, et la parade militaire. Dès ce vendredi 16 août 2019, date du début des festivités y relatives, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, ira rendre hommage au père de l'indépendance, le président Léon Mba, au mausolée éponyme. Après les honneurs militaires, le numéro un gabonais va y procéder au dépôt de gerbe de fleurs. En présence des membres de la famille du premier président du Gabon. Dans la



Libreville se drape de ses plus beaux habits.

Photo : R.H.A.

même journée, il y aura la remise de décorations. Cette cérémonie qui se tiendra à l'esplanade du Sénat, sera présidée par

le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale.

Plus tard, en soirée, à 20 heures précisément, le président de la Répu-

blique, Ali Bongo Ondimba, va s'adresser, à travers un message à la nation, aux populations. Dans la foulée, sera organisée la

retraite aux flambeaux animée par les troupes des fanfares des forces de défense et de sécurité.

Le lendemain, samedi, en milieu de matinée, ce sera la parade militaire. Laquelle sera présidée par le président de la République, chef suprême des Armées, Ali Bongo Ondimba, accompagné de son épouse, Sylvia Bongo Ondimba. Les autres autorités aussi bien nationales que diplomatiques seront également présentes à la tribune officielle du Boulevard-du-bord-de-mer.

En soirée, il y aura, en face de la présidence de la République, du côté de la mer, un concert populaire qui sera suivi des feux d'artifice. Cette dernière manifestation mettra un terme aux festivités du 59e anniversaire de l'indépendance du Gabon, acquise le 17 août 1960.

### Décorations/Ordre du mérite gabonais

## Christiane Leckat et Benjamin Banguébe Mayoubi élevés au grade de commandeur

Guy-Romuald MABICKA

Tchibanga-Mouila/  
Gabon

**Gouverneurs respectivement des provinces de la Nyanga et de la Ngounié, ils ont reçu leurs distinctions, hier, des mains du Grand chancelier des Ordres nationaux, l'amiral Hervé Nambo Ndouany.**

LE Grand chancelier des Ordres nationaux, l'amiral Hervé Nambo Ndouany, a décoré les gouverneurs des provinces de la Nyanga, Christiane Leckat, et de la Ngounié, Benjamin Banguébe Mayoubi. C'était à la faveur des cérémonies qui



Photo : Mihindou-Mihindou

Le Grand chancelier des Ordres nationaux, l'amiral Hervé Nambo Ndouany, décernant à la gouverneure de la Nyanga, Christiane Leckat, la médaille de Commandeur dans l'Ordre du mérite gabonais. Photo de droite : Ici, il décerne la même distinction au gouverneur de la Ngounié, Benjamin Banguébe Mayoubi.

ont eu lieu hier à Tchibanga et Mouila.

Les deux autorités administratives précitées ont

été élevées au grade de commandeur dans l'Ordre du mérite gabonais par le président de la République,



Photo : Felicien Ndongo

Ali Bongo Ondimba, Grand maître des Ordres nationaux. Les décorations à eux remises l'ont été dans

le cadre de la commémoration, le 17 août prochain, du 59e anniversaire de l'accession du Gabon à l'indé-

pendance, a précisé l'amiral Hervé Nambo Ndouany. Non sans indiquer que les cérémonies de Tchibanga et Mouila précèdent deux autres prévues ce mercredi et qui concernent les gouverneurs des provinces du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Maritime, eux-aussi élevés au grade de commandeur dans l'Ordre du mérite gabonais.

Au-delà de la reconnaissance du Grand maître des Ordres nationaux, cette distinction honorifique confère aux bénéficiaires une position leur permettant désormais de pouvoir décorer des concitoyens dans leurs provinces respectives.

### Lutte contre l'enrichissement illicite

## Nestor Mbou présente ses missions au président du CESE

M.A.M

Libreville/Gabon

LE président de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI) a échangé, hier, avec le numéro un du Conseil économique social et environnemental (CESE). Faisant le tour des institutions de la République, Nestor Mbou est allé discuter avec René Ndemézo'Obiang des missions qui sont assignées à l'organe qu'il dirige. L'hôte du CESE a jugé qu'il était important d'indiquer à son interlocuteur le rôle de la CNLCEI en faveur de la bonne gouvernance du pays. En recevant ses interlo-



Photo : Marfina ADA Metoule

Poignée de main entre les présidents des deux institutions.

cuteurs, René Ndemézo'Obiang a estimé qu'il était nécessaire de leur présenter brièvement l'institution qu'il dirige. Notamment le bureau, le

fonctionnement et les missions de son institution. Aussi, a-t-il marqué sa disponibilité à accompagner Nestor Mbou et son équipe dans l'accomplissement de leurs tâches. "Nous



Photo : Marfina ADA Metoule

Le CESE et la CNLCEI en audience.

nous soumettrons déjà nous-mêmes aux exigences quand ce sera nécessaire", a laissé entendre René Ndemézo'Obiang. À son tour, le président de la CNLCEI s'est félicité de

l'accueil et de la disponibilité exprimée par le président du CESE. Il a ensuite ajouté que la visite de ce jour était pour "rendre une visite de courtoisie au

CESE qui est l'une des plus anciennes institutions du pays. Et, il nous a fait l'exposé du fonctionnement et de l'organisation de son institution". À mon tour, a-t-il signifié, "j'ai également fait une présentation succincte de la CNLCEI. C'était juste pour usage protocolaire". S'agissant des nouvelles missions dévolues à son institution, Nestor Mbou a indiqué qu'il n'en est rien. "Il n'y a pas de nouvelles prérogatives, a-t-il déclaré. La commission a les mêmes missions depuis sa création en 2003. La mission première est de prévenir les actes de corruption, la seconde est de réprimer. Elle a, entre autres missions, de faire des consultations, de donner des avis".